

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

PROCES- VERBAL DE LA SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Point 1. Informations générales

Loi ORE et PARCOURSUP :

Madame Franjé indique que quelques évolutions ont été apportées au texte de loi, qui sont sans réel impact sur le travail mené antérieurement. Notamment, les critères de définition de la capacité d'accueil ne sont pas remis en cause.

L'avis du président de l'université est désormais pris en compte dans les procédures d'admission en phase complémentaire et d'inscription des candidats et l'établissement pourra proposer une autre formation en alternative au vœu formulé par l'étudiant, cette proposition pouvant également inclure un « oui si ».

En revanche, certaines propositions sont moins claires notamment celle qui concerne la transformation des BAIP en Observatoire de l'insertion professionnelle. Or, il s'agit bien de missions différentes, portées dans les universités par des services distincts.

Concernant le traitement des candidatures de Parcoursup : une réunion a eu lieu très récemment au ministère au cours de laquelle il a été précisé qu'un « bac à sable » portant sur l'aide à la décision serait proposé. Ce dernier permettra de tester et de réfléchir à un modèle d'aide à la décision. Des formations seront ensuite organisées, à l'attention des collègues enseignants et BIATSS concernés.

Troisième appel aux PIA (Programme d'Investissements pour l'Avenir) – Nouveaux cursus à l'Université (NCU) :

Madame Franjé indique que, dans cette deuxième vague de l'appel à projets PIA3-NCU, celui-ci a été recentré sur l'aide à la réussite en appui au Plan étudiants. Lors de la première vague, 17 universités ont été lauréates, dont 4 fusionnées. Aujourd'hui, 250 millions d'euros sont toujours prévus, portant sur la mise en œuvre de la réforme, par le biais du décroisement des formations et le développement de nouveaux cursus dans le 1^{er} cycle.

Il est important que l'Université de Lille se positionne dans la réflexion nationale sur la pédagogie et l'évolution des formations, en particulier du 1^{er} cycle, et tente d'obtenir des moyens supplémentaires pour les 10 ans à venir.

Les délais de réponse sont très serrés puisque la réponse est attendue pour le 29/03/18. Le travail sera mené avec les composantes et en lien avec les écoles. Si l'université de Lille voit son projet retenu, les premiers crédits seront versés dès 2019. Ce projet permettra de sécuriser les enveloppes déjà consacrées à l'aide à la réussite et s'intégrera à l'offre de formation 202-2024.

Procédure qualité dans le cadre de la Formation continue :

Monsieur Cocquempot indique que les financeurs de la FC doivent vérifier la qualité des dispositifs mis en place pour les stagiaires de la FC. Des critères concernant la qualité ont été définis par un décret de 2015. Les trois universités se sont inscrites au data doc, de manière à respecter les six critères qualité demandés, déclinés en 21 actions.

Une inscription au data doc doit désormais être faite au titre de l'université de Lille. Il semble cependant nécessaire d'aller plus loin, compte tenu de la réforme de la formation professionnelle en cours, avec une démarche de certification. La certification FCU a été choisie, en lien avec le bureau Véritas. Cette certification est en effet très bien adaptée à notre contexte (gestion de processus complexes), avec des jalons constitués d'audit internes et externes. Les universités de l'ULCO et d'Artois sont déjà certifiées et il est précisé qu'il faut entre 1 an et 18 mois pour obtenir cette certification.

Accueil à la Maison de l'Étudiant (MDE) du campus Lille ST :

Cette question posée à la CFVU précédente concernait la suppression d'un emploi d'accueil. Madame Cadet précise que la réorganisation liée à la création de l'université de Lille implique plus de proximité. Ainsi, un bureau de la vie étudiante et du handicap (BVEH) sera installé sur les campus Santé et Moulins. Il s'agit donc seulement d'un redéploiement vers un nouveau campus. Il existe déjà un emploi étudiant pour couvrir les heures qui ne peuvent être assurées en début de soirée par le personnel permanent, qui est maintenu. Deux nouveaux étudiants seront recrutés pour étendre la présence. Ce lundi 19 février, un nouvel agent prendra ses fonctions sur ces missions.

À la question de ce qui différencie MDE et BVEH, Mme Cadet répond qu'il s'agit bien de structures complémentaires. Toutefois, la transversalité est bien introduite dans les missions des agents que ce soit côté MDE ou BVEH. Le personnel de la MDE a donc des missions redéfinies à l'échelle des différents campus en ce qui concerne l'animation.

Les missions du cadre A responsable de la MDE de Cité scientifique vont s'étendre aux autres campus et son action sera d'impulser et de donner une dynamique sur site en s'appuyant sur les BVEH de site. Il ne s'agit pour autant pas d'une augmentation de la charge de travail qu'une réorganisation de l'ensemble des services de l'Université.

Madame Cadet rappelle le statut spécifique de la MDE qui est une structure en autogestion, présidée par le vice-président étudiant, pour laquelle les services interviennent en simple appui.

Madame Franjié indique que l'organisation en campus de l'Université de Lille est actuellement en cours de construction, avec une redéfinition des missions autour d'une délocalisation des fonctions centrales sur les campus. Une présentation sera faite à la CFVU quand ce travail sera finalisé.

Point 2. Adoption du procès-verbal de la CFVU du 25 Janvier 2018

A titre liminaire, un élu intervient pour demander à ce que les PV de la CFVU soient linéaires de manière à ce que les interventions de chacun soient mentionnées dans le PV de la CFVU.

Mme Franjié répond, à ce titre, qu'il peut en effet exister divers formats. D'expérience, elle indique que les formats exhaustifs de type verbatim ne sont pas forcément les plus efficaces et les plus lus. Pour une bonne compréhension et une lecture rapide, un format intermédiaire synthétique, non orienté, peut consister à poser le contexte, représenter le débat et indiquer le consensus obtenu.

Elle soumet la question au débat des membres de la CFVU puis propose un vote sur le format à retenir comme cela est suggéré par l'un des élus ayant pris part à la discussion.

Les élus partisans du verbatim estiment que ce format participe de l'exercice de la démocratie, permet de rendre compte des interventions à la liste d'appartenance et qu'ils sont plus faciles à rédiger que des versions synthétiques.

- **Vote sur le format-type de procès-verbal de la CFVU (verbatim versus synthèse) : la proposition d'un procès-verbal verbatim est soumise au vote**

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (36 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
12	24	0

Le principe d'un procès-verbal sous forme de synthèse est retenu.

- **Approbation du Procès-verbal de la CFVU du 25 janvier 2018**

(2 demandes de correction sur le relevé des présences joint au PV : la liste d'appartenance de Mme Bracquenier est Synergies et Mme Zgaya Biau était absente)

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (36 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
33	2	1

Point 3. Campagne d'évaluation/ accréditation

Mme Franjié rappelle les étapes de la campagne.

L'évaluation / accréditation a lieu tous les cinq ans et se fait en trois temps : auto évaluation des formations suivie d'une évaluation externe par le HCERES puis procédure d'accréditation par le HCERES (et plus par le ministère depuis cette année).

Auto évaluation :

Un premier travail a été mené de mars à décembre 2017 sur le volet auto évaluation des formations.

Pour l'université de Lille qui est en vague E, l'auto évaluation a été basée sur le référentiel même de l'HCERES (vague D), afin de faciliter le travail des collègues et les accompagner au mieux vers l'évaluation.

L'évaluation se fait au niveau d'un champ de formation qui est un regroupement cohérent de certaines formations, puis au niveau de la mention. Pour l'université de Lille, il y a 4 champs (ALLSHS, DEG, Santé, ST). Cela peut s'avérer complexe pour certains parcours qui sont communs à plusieurs champs.

Elle précise qu'il ne s'agit pas d'un outil de structuration interne à l'instar de ce qu'on trouve dans d'autres établissements. Le dossier compte quatre grandes rubriques : finalités de la formation, positionnement de la formation dans l'environnement, organisation pédagogique de la formation (modalités d'admission, de suivi, etc.), enfin pilotage de la formation. Ce référentiel est basé sur le cahier des charges de l'accréditation. Toutes les rubriques engagent la formation lorsqu'elle souhaite être réaccréditée.

L'auto évaluation a été organisée autour de quatre équipes projets (une par champ) avec un processus de relecture/expertise interne afin d'accompagner le responsable de formation à améliorer leur dossier le cas échéant. Les responsables pédagogiques ont largement joué le jeu de cette-auto évaluation puisque la quasi-totalité des formations a maintenant procédé à l'exercice, en particulier en ex-SHS et ex-DS. Pour celles qui sont en retard, il s'agit le plus souvent de cas où une formation n'est pas portée directement, en refonte, ou non ouverte. Un retard a été pris en Economie-Gestion en raison d'un certain nombre de dossiers non remontés. Sur le champ santé, certains dossiers ne sont pas remontés à temps et l'expertise interne n'a de ce fait pas pu être effectuée.

Trois types de dossiers ont été distingués:

1. Dossiers dont la rédaction est aboutie et pour lesquels le travail est quasiment fait.
2. Dossiers nécessitant des corrections/modifications mais sans problème particulier.
3. Dossiers problématiques et très incomplets.

Un point d'étape a été fait en mai. On constate que les formations qui ont fait remonter un tout premier dossier à cette période ont produit des dossiers finaux de qualité.

Dans quasiment la totalité des dossiers, quatre points nécessitent cependant une vigilance :

1. Question de la FTLV: manque d'appropriation de la problématique de la FTLV
2. Suivi de la question des compétences ; suivi et évaluation des compétences
3. Innovation pédagogique et recours au numérique: rubriques très peu renseignées en général et souvent pas de vraie réflexion sur ce sujet
4. Questions relatives à l'évaluation de la formation par les étudiants : manque d'appropriation des résultats de l'évaluation.

Il s'agit par ailleurs de points par ailleurs importants dans les projets NCU ou loi ORE.

Les dossiers restent descriptifs, sans prise de recul et véritable analyse. Il manque de données factuelles et chiffrées. Dans une première phase d'auto évaluation, il n'a pas été souhaité de pré-remplir les dossiers avec des données communes « établissement ». Cela a révélé un manque d'appropriation de certains dispositifs communs.

Calendrier pour la phase d'évaluation externe :

Concernant la phase d'évaluation externe, un retard a été pris par rapport à la date de fin janvier, initialement annoncée. Les dossiers d'évaluation (pré-remplis) et expertises seront envoyés aux responsables de formation fin février-début mars. La remontée finale est attendue pour le 7 mai et le passage en CAC est prévu en juin. Les dossiers seront ensuite remontés au HCERES mi-septembre.

L'HCERES nous fera un retour sur l'évaluation en Mars 2019.

L'université doit transmettre à l'HCERES au plus tard le 22 février la liste indicative des mentions à évaluer regroupées par champs. C'est ce point qui fait l'objet du vote de la CFVU.

Pour le projet, le bilan est ex-post avec perspectives. L'accréditation se fait dans un deuxième temps.

Calendrier pour la nouvelle offre :

Les fiches nouvelle accréditation feront l'objet d'une première remontée en septembre 2018.

L'HCERES fera un retour sur l'évaluation en Mars 2019 et les dossiers de demande d'accréditation remontent entre avril et juin 2019. En novembre 2019, il faudra afficher la nouvelle offre qui sera mise en œuvre à la rentrée 2020.

Les maquettes détaillées ne remontent pas au HCERES ; elles doivent être finalisées pour juin 2019.

En termes de cadrage des maquettes, la réflexion est bien avancée mais à ce stade, le cadrage annoncé pour fin 2017 est reporté. En effet, il est prudent d'attendre les nouvelles dispositions pour le cycle licence qui sont en cours même si le cadrage envisagé prend déjà en compte certaines dispositions qui vont dans ce sens, comme le travail encadré.

Par ailleurs, l'université de Lille est en attente de la publication du rapport de la cour des comptes dont le contrôle a concerné les trois ex établissements et des comptes financiers.

Mme Franjé termine sa présentation en précisant que le principe de co-accréditations rendues obligatoires dans le cadre de la précédente accréditation pour les masters sur le périmètre de la COMUE est assoupli pour la prochaine campagne. Les co-accréditations qui n'ont pas fonctionné n'ont pas vocation à perdurer et les formations concernées n'ont pas à faire remonter un dossier commun.

Les documents soumis au vote concernent les champs des formations et la liste des formations rattachées à ces champs. Il s'agit de champs qui recoupent les grands domaines de formation. Des sous-champs ont été définis pour rendre l'affichage des résultats plus clair. Pour certaines formations, un double affichage dans deux sous-champs principal et secondaire est pertinent. Il est précisé que si le rattachement aux champs se fait à l'échelle de la mention et pas du parcours.

Toutes les mentions peuvent être évaluées à partir du moment où au moins un parcours a fonctionné. Pour les mentions de LP ouvertes en 16-17, les formations peuvent décider si elles demandent l'évaluation ou pas.

Échanges avec l'assistance :

Certains élus déplorent la transmission très tardive des documents.

Mme Franjié reconnaît qu'il s'agit là d'un manquement, mais il est directement lié aux conditions d'urgence dans lesquelles certains dossiers sont traités et au temps nécessaire de concertation avec les composantes sur les dossiers.

Elle soumet au vote la liste indicative des champs et sous champs. Elle précise que pour la partie projet, une autre liste sera transmise.

- **Définition des champs : présentation de la liste des mentions de l'Université de Lille réparties par champs et sous-champs dans le cadre de la campagne d'évaluation du HCERES**

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (31 votants – 5 personnes ne prennent pas part au vote)	
Unanimité	

Point 4. Admission en première année de DUT

Pour les DUT, s'agissant des modalités d'admission, il s'agit d'une reconduction. D'un point de vue réglementaire, les établissements ont jusqu'au 6 mars pour adopter les critères d'admission.

Il s'agit en revanche d'une nouveauté en ce qui concerne l'examen et le vote en CFVU pour les attendus nationaux, les pièces et éléments d'évaluation des dossiers de candidature en DUT 1.

Échanges avec l'assistance :

Un élu étudiant pose la question du redoublement dans une option de DUT, qui ne lui semble pas devoir faire l'objet d'un critère, car il ne s'agit pas d'un critère national.

Il est répondu que les critères de redoublement ne sont pas une nouveauté, qu'il n'y a pas eu de critères ajoutés par rapport à ce qui se pratiquait auparavant et que chaque DUT pouvait avoir des modalités spécifiques de calcul prise en compte.

- **Admission en DUT : attendus locaux, pièces et éléments d'évaluation des dossiers de candidature**

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (36 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
29	4	3

Point 5. Calendrier universitaire 2018-19

Madame Franjié indique qu'il s'agit du calendrier ULille, dans lequel l'université cadre les bornes de l'année universitaire, avec une rentrée à partir du 28 août 2018, des cours à partir du 3 septembre, et les fins d'année qui, selon le type de formations, s'étalent du 31 août au 30 septembre 2019 pour tenir compte des particularités (M2, doctorats et thèses d'exercice). Les vacances (Noël, été) et interruptions pédagogiques (novembre, février et avril) sont également fixées en accord avec la COMUE. Pour l'interruption pédagogique de février, le choix de la seconde semaine des vacances a été fait pour équilibrer le nombre de semaines d'enseignement entre première et seconde partie du semestre pair.

Les campus partageant des enseignements spécifiques élaboreront ensuite des calendriers qui seront soumis à la CFVU (calendriers établis par campus). Les composantes voteront par ailleurs leurs calendriers spécifiques en fonction de leurs contraintes.

Mme Cadet apporte des précisions concernant les JIVE : les conférences inaugurales ouvriront l'année universitaire à partir du 28 août. Les activités JIVE s'étendront jusqu'au jeudi 20 septembre. Une seule demi-journée est « banalisée » (pas de cours ni d'examens) le 13 septembre à partir de midi pour permettre aux étudiants de participer au Festival Mix'cité sur le campus de la Cité scientifique.

Échanges avec l'assistance:

Le non-respect par les composantes les années précédentes de la demi-journée banalisée de mi- septembre est soulevé.

Il est précisé que l'on passe de trois demi-journées banalisées à une seule pour limiter l'impact sur les formations et rappelé que la difficulté principale réside dans l'hétérogénéité des dates de début des cours.

En ce qui concerne la gestion des arrivées tardives, tant que le nouvel arrêté licence n'est pas publié on ne peut pas décaler le calendrier. Cela devrait peu changer par rapport aux années antérieures.

Un élu se félicite du vote du calendrier de l'année n+1 à cette période de l'année, ce qui permet aux formations de s'organiser, mais s'étonne de l'existence de calendriers communs aux campus ST et SHS. Il est précisé que ces calendriers communs ont pour but de cadrer les plages d'enseignements transversaux et d'examen communs, afin de s'organiser en central.

Enfin, le problème de l'inadéquation entre les périodes d'examen/jurys et les périodes de réorientation est abordé. Cette situation n'est pas nouvelle : les étudiants font leur demande de réorientation avant les examens et jurys/résultats. La réorientation au S2 n'est pas dépendante dans l'absolu des résultats du S1. En cas de réussite, au S1, ils peuvent solliciter une validation. En l'absence de validation, ils doivent se présenter aux rattrapages

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (35 votants)
Unanimité

Point 6. Jurys de VAE

Monsieur Cocquempot explique que la VAE permet à toute personne ayant une expérience professionnelle d'obtenir tout ou partie d'une certification référencée au RNCP.

Un centre de VAE se trouve au sein de la DFCA pour accompagner et aiguiller les demandeurs. Il s'agit d'un lieu d'aide au montage de la recevabilité administrative, qui fournit un accompagnement des candidats ante et post, en cas de prescriptions du jury par exemple.

Il s'agit de permettre un pilotage centralisé et une mise en œuvre harmonisée de cette activité très cadrée. Par ailleurs, cela s'inscrit dans la démarche de la certification et de guichet unique.

Entre 200 et 300 dossiers sont traités par an, pour une centaine de VAE totales attribuées (environ 70 jurys).

La VAE se déroule en quatre phases : information / recevabilité / accompagnement administratif et jury qui statue.

Les règles de VAE imposent une temporalité réduite par rapport à précédemment. Dorénavant, le jury doit se réunir dans les 12 mois de la recevabilité.

Les membres du jury sont désignés par le Président de l'université. Il est proposé à ce que le Président nomme des présidents de jury pour deux ans par domaine ou sous domaine, chargés de présider les jurys. En cas d'indisponibilité, M. Cocquempot présidera les jurys.

Les règles de composition sont souples. Il existera des jurys individuels ou de groupe.

Le candidat devra s'inscrire avant le passage en jury.

- Composition des jurys VAE

Détail du Vote :

RESULTATS DU VOTE (35 votants – 1 personne ne prend pas part au vote)
Unanimité

Point 7. Vie universitaire

- Commission FSDIE

Mme CADET présente le résultat des commissions FSDIE qui ont eu lieu les 13 et 14 février 2018. Elle rappelle en préambule que le soutien peut concerner aussi bien une initiative individuelle qu'associative. 37 dossiers sont concernés et la présentation est faite par campus:

Les projets en vert ont fait l'objet d'un avis favorable par la commission FSDIE. Il est proposé de procéder au vote en bloc, sauf PankulturA pour lequel un vote séparé est demandé.

Il s'agit d'une association ayant vocation à faire découvrir chaque année la culture d'un pays. Cette année, il s'agit d'Israël.

Un élu étudiant estime problématique le choix du pays concerné, du fait de l'actualité internationale et des partenariats de l'université de Lille avec la Palestine.

Il est précisé que l'Université de Lille a des partenariats également avec Israël.

Mme CADET indique que le FSDIE a veillé au respect des critères d'attribution des subventions, notamment en ce qui concerne le caractère non prosélyte de l'événement qui a recueilli un vote à l'unanimité lors de la commission.

Projets « Campus Cité scientifique » :

Associations	Intitulé PROJET	FSDIE DEMANDE	Vote commission FSDIE
ADDA Tarek - Initiative étudiante	La nouvelle aventure en résidence universitaire	575,00 €	12 pour / unanimité
ALTER IDEES	Conférence-débat sur le thème de la vidéosurveillance	578,65 €	12 pour / unanimité
ALTER IDEES	Conférence-débat sur la question du harcèlement de rue	796,46 €	
ASSOCIATION DE BIOLOGIE APPLIQUEE / Initiative étudiante	Gala IUT 2018	942,92 €	subvention partielle : 10 pour / 2 contre
ASSOCIATION DES BIDOUILLEURS LIBRISTES	Nuit universitaire ludique libre	1 401,41 €	12 pour / unanimité
ASSOCIATION FRANCO-ROUMAINE VILLENEUVE D'ASCQ-IASI	Journée culturelle roumaine	1 500,00 €	12 pour / unanimité
BUREAU DES ELEVES DE LA FORMATION MANAGEMENT ET SCIENCES SOCIALES DE L'IAE	L'IAE fait son cinéma	609,96 €	12 pour / unanimité
DELAGE Martin - Initiative étudiante	Régate des IUT	1 000,00 €	2 pour / 10 contre
ENVAR	Revue Lâme urbaine	700,00 €	12 pour / unanimité
MOUVEMENT DES ETUDIANTS REUNIS POUR LA LUTTE ECO-CITOYENNE	Recyclage et nettoyage du campus	319,98 €	12 pour / unanimité
MOUVEMENT DES ETUDIANTS REUNIS POUR LA LUTTE ECO-CITOYENNE	Concours photo	156,59 €	
PankulturA	Festival PankulturA	600,00 €	12 pour / unanimité
ZUREK Antoine -Initiative étudiante	Tournoi régional des jeunes mathématiciennes et mathématiciens	1 000,00 €	1 pour / 10 contre

- Détail du vote 1 : Ensemble des projets en vert adoptés par la commission FSDIE à l'exclusion du projet de plankulturA

RESULTATS DU VOTE (35 votants)		
Unanimité		

- Détail du vote 2 : projet plankulturA

RESULTATS DU VOTE (35 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
31	1	3

- Détail du vote 3: Projet Martin DELAGE
La commission FSDIE étant unanimement contre le soutien à ce projet, la CFVU se prononce contre également.

RESULTATS DU VOTE (35 votants)		
Voix «pour»	Voix «contre»	Abstention(s)
0	35	0

- Détail du vote 4 : Projet Antoine ZUREK: Tournoi régional des jeunes mathématiciens

Malgré l'avis défavorable de la commission FSDIE (tournoi ouvert uniquement aux lycéens /manque de dimension collective), la CFVU accorde la subvention sollicitée, au terme d'un débat qui fait ressortir la dimension valorisation des études scientifiques en milieu lycéen.

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix «pour»	Voix «contre»	Abstention(s)
18	16	0

- Détail du vote 5 : Projet Biologie appliquée : proposition de la commission FSDIE de subventionner à hauteur de 50% de la demande dans la mesure où la demande est destinée à combler un déficit de l'association qui a mal géré son budget prévisionnel

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix «pour»	Voix «contre»	Abstention(s)
30	1	3

Campus Moulins Ronchin

Associations	Intitulé PROJET	FSDIE DEMANDE	Vote Commission FSDIE
Association des étudiants en LEA et l'IMMD	Voyage Post Partiel	2 290,00 €	3 abs / 7 contre

- Détail du vote

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
0	34	0

Campus Pont de Bois

NOM ASSOCIATIONS	Intitulé PROJET	FSDIE DEMANDE	Subvention proposée par la commission FSDIE
ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN HISTOIRE	Voyage historique et culturel à Cracovie	2 264,07 €	11 pour / unanimité
ASSOCIATION PSYCHOLOGIE LILLOISE ETUDIANTE	Weekend de formation	1 500,00 €	8 pour / 1 contre
ASSOCIATION PSYCHOLOGIE LILLOISE ETUDIANTE	Rencontre avec son corps	276,09 €	9 pour / unanimité
ASSOCIATION SPORTIVE LILLE 3	Color my campus	900,00 €	11 pour / unanimité
BARRIER Alex - Initiative étudiante	Enthropie : au royaume des aveugles	2 500,00 €	11 unanimité
CARON Alix - Initiative étudiante	Petit pays	196,26 €	11 unanimité
IC'ASSO	A la rencontre de l'art urbain	600,04 €	2 NNPV/ 9 pour
IC'ASSO	Sens'art	481,68 €	
KINO CINE	Soirée spéciale "Rencontres"	948,00 €	11 pour / unanimité

LA CAMPUSSERIE	Repair café au Printemps des associations	250,10 €	10 pour / unanimité
LALLOUET Mathilde - Initiative étudiante	Les échos de la rue	235,40 €	unanimité pour subvention 370,40 euros
ONIGI LILLE	Printemps des associations	293,39 €	10 pour / unanimité
PHEBUS	Weekend à Bruxelles	571,73 €	Sursis :1 abs / 4 pour / 5 contre

- Détail du vote 1: Ensemble des projets en vert adoptés par la commission FSDIE à l'exclusion des projets d'Apsyle /Week-end de formation et PHEBUS/ Week-end à Bruxelles

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Unanimité		

- Détail du vote 2: projet Apsyle

Un élu étudiant siégeant à la commission FSDIE estime que les retombées de ce projet sur l'ensemble des étudiants ne sont pas significatives et qu'il revêt un caractère corporatiste. La subvention demandée semble à cet égard trop élevée alors même que d'autres types de formations proposées qui étaient plus ouvertes et plus généralistes n'ont pas été subventionnées.

Un autre élu étudiant rappelle que l'association compte 1400 adhérents et que c'est le seul moyen de garantir une formation aux étudiants de la filière psychologie, le principe étant que chaque FSDIE de l'université organisatrice soutienne habituellement le projet.

Mme CADET rappelle que la commission a estimé que le projet était équitable, avec des retombées évidentes sur les élus investis dans l'associatif.

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix «pour»	Voix «contre»	Abstention(s)
17	5	12

- Détail du vote 3: Projet Phebus

Mme Cadet explique que la subvention a été refusée par la Commission FSDIE car les retombées sur le campus n'étaient pas anticipées, que le nombre d'étudiants est trop restreint. De plus le week-end comprend un jour de cours.

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix «pour»	Voix «contre»	Abstention(s)
0	34	0

Campus Santé

NOM ASSOCIATIONS	Intitulé PROJET	FSDIE DEMANDE	Subvention proposée par la commission FSDIE
Association Corporative des étudiants en Médecine Lille	Revue Médecine	2 500,00 €	8 pour / unanimité
Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Lille	Forum Officine	1 267,92 €	1 NNPV / 9 pour

- Vote: Ensemble des projets en vert adoptés par la commission FSDIE

RESULTATS DU VOTE (34 votants)		
Voix « pour »	Voix « contre »	Abstention(s)
32	2	0

- **Charte des associations étudiantes : mise à jour**

Il s'agit de l'adaptation de la charte des associations votée précédemment dans les CFVU pour féminiser des termes. Il est proposé que les bureaux des associations étudiantes soient mixtes avec un rapport 30/70, (sans précision de ce dernier) ainsi que la désignation d'un référent violences sexuelles formé, qui serait présent lors des soirées étudiantes. Des exceptions au rapport 30/70 pourront être accordées par la commission (l'exemple de l'association de la filière maïeutique est cité)

Les modifications portent aussi sur la composition de la commission engagement de l'étudiant qui délivre les agréments aux associations : un représentant des chargés de mission ou des vice présidences du pôle vie de campus (université citoyenne, développement durable, égalité femmes -hommes) ou leurs représentants, 1 représentant des services juridiques, la présidence étant confiée à la vice-présidence vie étudiante.

Echanges avec l'assistance :

La notion de neutralité commerciale peut être difficile à respecter et il est demandé si des exceptions pourront être accordées (l'exemple des associations qui revendent des livres moins chers que le marché est cité). La dimension sociale est ici évidente puisque cela permet l'accès à des outils de travail. Cela rentre dans les missions de l'université.

L'expression des « bonnes mœurs » interroge certains élus. Il est répondu que cette formule est issue d'un principe général de la loi.

La présence de membres de la commission FSDIE dans cette commission interroge alors même qu'il n'y a pas de représentant de la CFVU.

Dans les faits la commission FSDIE comprend déjà des membres de la CFVU. Il est précisé qu'un bilan des agréments accordés sera présenté en CFVU.

Détail du Vote:

RESULTATS DU VOTE (33 votants)
Unanimité

- **Commission engagement de l'étudiant : mise à jour de la composition de la commission (vote sur la désignation des élus étudiants suite à la proposition faite par leur liste – Pas de proposition pour la liste UNI)**

Mme Jourdan-Chartier présente le point et explique qu'il s'agit d'une adaptation du document voté lors de la réunion des CFVU de Lille ST/Lille DS/Lille SHS du 3 juillet 2017 et de préciser les modalités de désignation des membres.

Il faut en effet désigner trois directeurs de composante, et les membres étudiants.

La mise à jour de la liste des trois directeurs de composante est faite, et il reste à procéder à l'élection des membres étudiants. Il y a urgence car une commission est exceptionnellement programmée le 23 février pour permettre aux nouveaux élus de bénéficier du dispositif. L'avis du responsable de formation a été ajouté car cela constitue un outil de dialogue avec les composantes. Une meilleure information sera apportée aux divers services concernés, quant au contexte de ces dossiers et demandes.

Echanges avec l'assemblée:

Il est demandé que les critères et caractéristiques des responsabilités prises en compte soient élargis. Mme Jourdan explique qu'il s'agit essentiellement de se conformer aux textes, et que les critères sont d'ores et déjà larges.

Une réorganisation des types d'aménagements est sollicitée car il y a peut-être incompatibilité. Il est acté qu'un nouveau maquettage du document sera effectué sans modification du contenu.

A la question d'un possible rattrapage d'examens pour ces publics engagés, il est précisé que la composante peut décider d'organiser des examens spécifiques y compris avec d'autres étudiants le cas échéant.

Les membres étudiants proposés par leurs listes respectives pour siéger à cette commission sont :

- M. BOUDERBA: UNEF
- M. BERNARD: SUD
- M. FAUCHART: inter asso

Détail du vote

RESULTATS DU VOTE (31 votants)
Unanimité

- **Commission handicap plurielle d'établissement (CHPE) : composition, rôle, fonctionnement**

Mme CADET rappelle le contexte : la loi de 2005 et la circulaire de 2011 imposent aux établissements d'enseignement de mettre en œuvre les aménagements nécessaires à la scolarité des personnes en situation de handicap. A l'université, le président, qui arrête les aménagements compensatoires, doit être éclairé par l'avis d'une commission.

En termes de procédure, l'étudiant doit effectuer une démarche volontaire auprès du BVEH, afin de faire une première évaluation de ses besoins, et faire le lien avec les responsables de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit. En parallèle, l'étudiant prend rendez-vous avec un médecin de l'université (MPES) pour un avis médical avant la réunion de la commission pour instruire les demandes d'aménagement et finalisation du plan d'accompagnement (PAESH). La décision est ensuite mise à la signature du président, puis transmise à tous les acteurs, dont notamment les services de scolarité pour organisation des examens/adaptations des sujets ainsi qu'au responsable de formation.

La composition de la commission pour l'université de Lille est présentée.

Il est précisé que cette commission ne comprend pas d'étudiant car il s'agit de mettre uniquement en présence les acteurs qui disposent de compétences techniques pour accompagner au mieux l'étudiant. Par ailleurs, les étudiants ne sont pas soumis au secret et à la confidentialité comme les personnels des services.

Détail du vote

RESULTATS DU VOTE (31 votants)
Unanimité

- **Points sur les JIVE 2018 et sur la journée internationale des femmes (information sur les actions)**

Ces points sont présentés successivement par Mme CADET et Mme ROUSSEAU.

Le public cible des JIVE sont les étudiants néo-bacheliers et l'objectif principal est de contribuer à la création d'un sentiment d'appartenance.

Cette action comprend trois temps forts : la conférence inaugurale, des événements fédérateurs sur les différents campus avec notamment une demi-journée pour les associations à l'honneur (Bornage donné précédemment).

L'année dernière, un événement majeur avait eu lieu dans chacun des 3 établissements et pour 2018 la proposition est de reconduire l'existant et il est prévu de développer l'aspect éco responsable; l'avis des élus est sollicité afin de pouvoir engager la phase opérationnelle.

Journée internationale des droits de la femme : La liste des actions prévues est présentée

Sur le volet vie étudiante :

- Un appel à projets en direction des associations étudiantes (lancé)
- Organisation d'une campagne d'affichage pour rappeler la loi en matière de violences sexuelles (en cours)
- Mise en œuvre d'un dispositif obligatoire de référents prévention/signalement des violences sexuelles lors des soirées étudiantes

Sur le volet à destination de tous les publics

- Coordination entre les deux cellules déjà instituées pour prévenir contre le harcèlement et les violences
- Lancement d'un GT pour adoption par le CA d'une charte d'égalité femmes-hommes; programme de recherche pour l'aménagement des campus pour les étudiantes
- Bilan genré de l'utilisation des équipements sportifs
- Revue de tous les questionnaires sortant de l'université
- Projet de recherche Campus Women Friendly en lien avec l'UFR de géographie (conception d'aménagements sécurisants sur les campus par des étudiants)

Sur le volet culture:

- Représentation des « monologues du vagin » à l'université en veillant à faire jouer les personnels.
- Inauguration d'une expo sur les vêtements portés par les personnes agressées.

Une représentante de la direction d'une composante fait état du caractère assez choquant concernant la mesure prise par la direction de l'université de ne plus procéder au remplacement des congés maternité.

La séance est levée à 18h30.

Noms	Appartenance	Présent	Représenté	Absent
Vice-président				
Bureau élu				
Damien CUNY - Premier Vice-président				Abs Excusé(e) -
Lynne FRANJIE - VP Formation		X		
Lionel MONTAGNE - VP Recherche				Abs Excusé(e) -
François-Olivier SEYS - VP Relations Internationales				Abs Excusé(e) -
Comité de direction				
Emmanuelle JOURDAN - VP Université citoyenne		X		
Pierre BOULET - VP Transformation numérique				Abs Excusé(e) -
Ghislain CORNILLON - VP Partenariats socio-économiques				Abs Excusé(e) -
Nour-Eddine OUSSOUS - VP Relations territoriales				Abs Excusé(e) -
Sandrine ROUSSEAU - VP Vie de campus		X		
Georgette DAL - VP amélioration continue et Doyenne Faculté des Humanités				Abs Excusé(e) -
Formation				
Vincent COCQUEMPOT - VP formation continue et alternance		X		
Sylvie DELMER - VP orientation et insertion professionnelle		X		
Christophe MONDOU - VP Innovation pédagogique		X		
Relations internationales				
Kathleen O'CONNOR - VP Relations internationales Adjointe				Abs Excusé(e) -
Pauline RAVINET - VP Affaires européennes				Abs Excusé(e) -
Vie de campus				
Cécile CADET - VP Vie Etudiante		X		
Murielle GARCIN - VP Activités physiques et sportives		X		

PERSONNALITES EXTERIEURES				
Annie LEYS	MEL			Abs Excusé(e) -
Viviane OLIVO	Fondation Crédit Agricole Nord de France	X		
Monji ZIDI	French Tech Régionale			Abs Excusé(e) -
COLLEGE A: Professeurs et assimilés				
Secteur LSHS				
Charles MERIAUX	SYNERGIES	X		
Christine BRACQUENIER	SYNERGIES	X		
Secteur ST				
Denis PETITPREZ	SYNERGIES	X		
Bruno BASTIDE	SUNIR	X		
Secteur DS				
Claude Alain MAURAGE	SYNERGIES	X		
Marie Pierre LETERME-FLAMENT	SYNERGIES	X		
Secteur DJEG				
Nathalie CHUSSEAU	SYNERGIES	X		
Faridah DJELLAL	SUNIR	X		
COLLEGE B: Autres enseignants				
Secteur LSHS				
Emmanuelle POULAIN-GAUTRET	SYNERGIES	X		
Nicole CHAPEL	SNESUP FSU		M. Ribaucour	
Secteur ST				
Pascal MARIOT	SYNERGIES		Mme Poulain-Gautret	
Marc RIBAUCCOUR	ALTERNATIVE SNESUP CGT	X		
Secteur DS				

Lieven ROBBERECHT	SYNERGIES	X		
Hayfa ZGAYA BIAU	SUNIR	X		
Secteur DJEG				
Annabal MARTIN-SALERNO	SYNERGIES	X		
Mathieu LE BESCOND DE COATPONT	SYNERGIES	X		
Collègue BIATSS				
Nicolas DELARGILLIERE	SYNERGIES	X		
Thomas DEGHAÏE	CGT UDL	X		
Christine LESAFFRE	SNPTES	X		
Laurence LEJEUNE	SUNIR	X		
Collège USAGERS				
Secteur LSHS				
Jeremy WILLIEZ	INTER'ASSO	X		
Marine ETIENNE	INTER'ASSO	X		
Charlotte HAMERS	UNEF			Abs Excusé(e) -
Aliocha BERNARD	SUD SOLIDAIRES & ASSOS	X		
Secteur ST				
Mathis FAUCHART	INTER'ASSO	X		
Clémence DEVIN	INTER'ASSO		M. Williez	
Valentin GAPE	INTER'ASSO	X		
Alexandre LUCAS	UNEF	X		
Secteur DS				
Augustin CLERGIER	INTER'ASSO	X		
Cléa GARDIN	INTER'ASSO	X		
Hugo DUPREZ	INTER'ASSO	X		

Clémence PIERRON	INTER'ASSO	X		
Secteur DJEG				
Edouard CORTOT	INTER'ASSO	X		
Camille LABBAYE	INTER'ASSO	X		
Sullyman BOUDERBA	UNEF	X		
Mathias CARPENTIER	UNI: on agit, tu réussis!	X		
Membres de droit ayant voix consultative				
Ingrid ALFONSO FAISCA	Directrice Etudiante	Direction Vie		Abs Excusé(e) -
Chritel BEAUCOURT	Directrice IAE			Abs Excusé(e) -
Stéphane BERTOLINO	Directeur Adjoint	Observatoire		Abs Excusé(e) -
Fatma BOUALI	Directrice IUT C	X		
Christine BRACQUENIER	Directrice UFR LEA			Abs Excusé(e) -
Martine CASSETTE	Directrice	Observatoire	X	
Jean-Gabriel CONTAMIN	Doyen FSJPS	X		
Laurent CORDONNIER	Doyen FSES			Abs Excusé(e) -
Philippe CORDONNIER	Direction internationalisation des formations			Abs Excusé(e) -
Georgette DAL	Doyen Faculté Humanités		Géraldine Simonet	
Rachid DAHMANI	Directeur BAIP			Abs Excusé(e) -
Thierry DANQUIGNY	Directeur Direction Pédagogique	Innovation	X	
Sabine DE BOSSCHER	Directrice UFR Psychologie			Abs Excusé(e) -
Bertrand DECAUDIN	Doyen Faculté de Pharmacie			Abs Excusé(e) -
Franck-Olivier DENAYER	Doyen Faculté d'Ingénierie et de Management de la Santé			Abs Excusé(e) -
Etienne DEVEAUX	Doyen Faculté Chirurgie Dentaire	X		
Julie DEVILLE	Directrice UFR DECCID	X		
Jérôme FONCEL	Directeur UFR MIME		Mme Broze	

Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ	Directrice Institut du marketing et du management de la distribution			Abs Excusé(e)	-
Didier GOSSET	Doyen Faculté de Médecine			Abs Excusé(e)	-
Bénédicte GAUTIER	Directrice Adjointe Direction Scolarité	X			
Dominique HERBET	Directrice Faculté LLCE	X			
Jean JELTSCH	Directeur IFMI	X			
Serge LAVIGNE	Directeur IUT B		Mme Jean		
Eric LECLERC	Directeur UFR de Géographie et Aménagement			Abs Excusé(e)	-
Catherine LENAIN	Directrice SUAIO			Abs Excusé(e)	-
Véronique LEVEL	Directrice Direction Mobilités et Accords Internationaux	X			
Sylvianne LE VILLAIN	Directrice DIF	X			
Charles MERIAUX	Directeur Faculté SHAP			Abs Excusé(e)	-
Emmanuel PARISIS	Directeur CROUS			Abs Excusé(e)	-
Guillaume PENEL	Doyen FSSEP			Abs Excusé(e)	-
Thomas PETIT	Directeur FC			Abs Excusé(e)	-
Guy REUMONT	Directeur Polytech			Abs Excusé(e)	-
Pierre-Marie ROBERT	DGS			Abs Excusé(e)	-
Christophe VUYLSTEKER	Doyen FST		Mme Critini		
Francois WAUQUIER	Directeur IUT A			Abs Excusé(e)	-
Francois ZALIK	Directeur Direction Scolarité	X			